

Photo J. Bard.

Pirarucu (Arapalma gigas) élevé en étang à la Station d'Amanari, Ceará, Brésil.

LES POISSONS DE LA FAMILLE DES OSTEOGLOSSIDAE ET LA PISCICULTURE

par J. BARD

*Chargé des recherches sur la Pêche
au Centre Technique Forestier Tropical*

SUMMARY

THE FISHES OF THE FAMILY OSTEOGLOSSIDAE AND FISH CULTURE

The family Osteoglossidae (Pisces, Clupeiformes) includes only four genres, with one species per genres, two of which are at present used in fish culture.

The first species is Arapalma gigas (Pirarucu, Paiche) the giant of freshwaters fishes since it may reach 5 m in length and 200 kg in weight. This fish is a natural inhabitant of Amazona equatorial forest where it lives in still water. It is carnivorous and may be reared easily in fish ponds. It has to be fed with plankton, shrimps, fish or meat cut into pieces.

Heterotis niloticus, a close cousin to *Arapaima* is smaller and does not overpass 10 kg in weight. Its natural habitat is the soudano-sahelian zone of West Africa. Its diet consists of small animals or plankton but it may be considered as omnivorous and fed with the same feeds as omnivorous *Tilapia*. In intensive fish culture the growth is quick but breeding is not so easy to obtain since it is impossible to separate the sexes from macroscopic examination. Heavy mortality of finger lings do occur too. Through fish culture practices *Heterotis* was introduced into various rivers of west central Africa where it thrives for the greatest profits of the local fishermen.

RESUMEN

LOS PECES DE LA FAMILIA OSTEOGLOSSIDAE Y LA PISCICULTURA

La familia *Osteoglossidae* (Pisces, Clupeiformes) incluye solamente uno genero con una especie por genero. Dos de esas especies pueden ser empleadas en piscicultura.

La primera especie es *Arapaima gigas* (Pirarucu, Paiche) el gigante de las aguas continentales pues en longitud puede lograr 6 metros y 200 kg en peso. Este pez es un natural de la selva amazonica equatorial donde vive en las aguas tranquilas. Es un carnívoro y puede ser criado facilmente en estanques con una comida de plancton camarones, pescado o carne cortados en pequeños pedazos.

Heterotis niloticus un muy vecino primo del *Arapaima* es mas pequeño y no sobrepasa 10 kg en peso. Su « Habitat » natural es la Zona soudano-saheliana de Africa occidental. Su dieta es de pequeños animales o plankton pero puede ser considerado como omnívoro y ser nutrido con las mismas comidas como los *Tilapias* omnívoros. En piscicultura intensiva el crecimiento es muy rápido pero no es fácil obtener la reproducción pues es imposible separar los sexos por examen macroscópico. La mortalidad de los alevinos es también importante. Por el medio de la piscicultura, *Heterotis* fue introducido en varios rios de Africa Oeste-central donde prosperó por la mayor utilidad de los pescadores locales.

Pour les taxonomistes, la famille des *Osteoglossidae* se range dans le super-ordre des *Pisces Teleostei*, ordre des *Clupeiformes*, sous-ordre des *Osteoglossoides*, famille des *Osteoglossidae*. Cette famille se caractérise par des particularités anatomiques et physiologiques curieuses dont les principales seront détaillées avec l'étude des espèces. Son nom provient des dents linguales (en grec le nom « *Osteoglossidé* » signifie « langue en os »). La famille ne comprend que quatre genres dont chacun ne comporte qu'une seule espèce. Tous

ces poissons sont des poissons d'eaux douces tropicales. Les quatre genres sont :

- *Heterotis* (Afrique),
- *Scleropages* (Insulinde, Australie),
- *Arapaima*
- *Osteoglossum* } (Amérique du Sud).

Deux de ces genres ont été employés en pisciculture. Ce sont *Arapaima* (*Arapaima gigas*) pour l'Amérique du Sud, *Heterotis* (*Heterotis niloticus*) pour l'Afrique.

1) ARAPAIMA GIGAS

Arapaima gigas (Pirarucu au Brésil, Paiche au Pérou) est un des plus grands, sinon le plus grand poisson d'eau douce connu, puisqu'il peut atteindre 5 m de longueur et un poids de 200 kg. Le nom Pirarucu vient de deux mots de la langue des indiens du Brésil, Pira, poisson, et Urucu qui signifie rouge. *Arapaima* justifie cette appellation par la couleur rouge qui borde les écailles du mâle, à l'approche de la saison de reproduction.

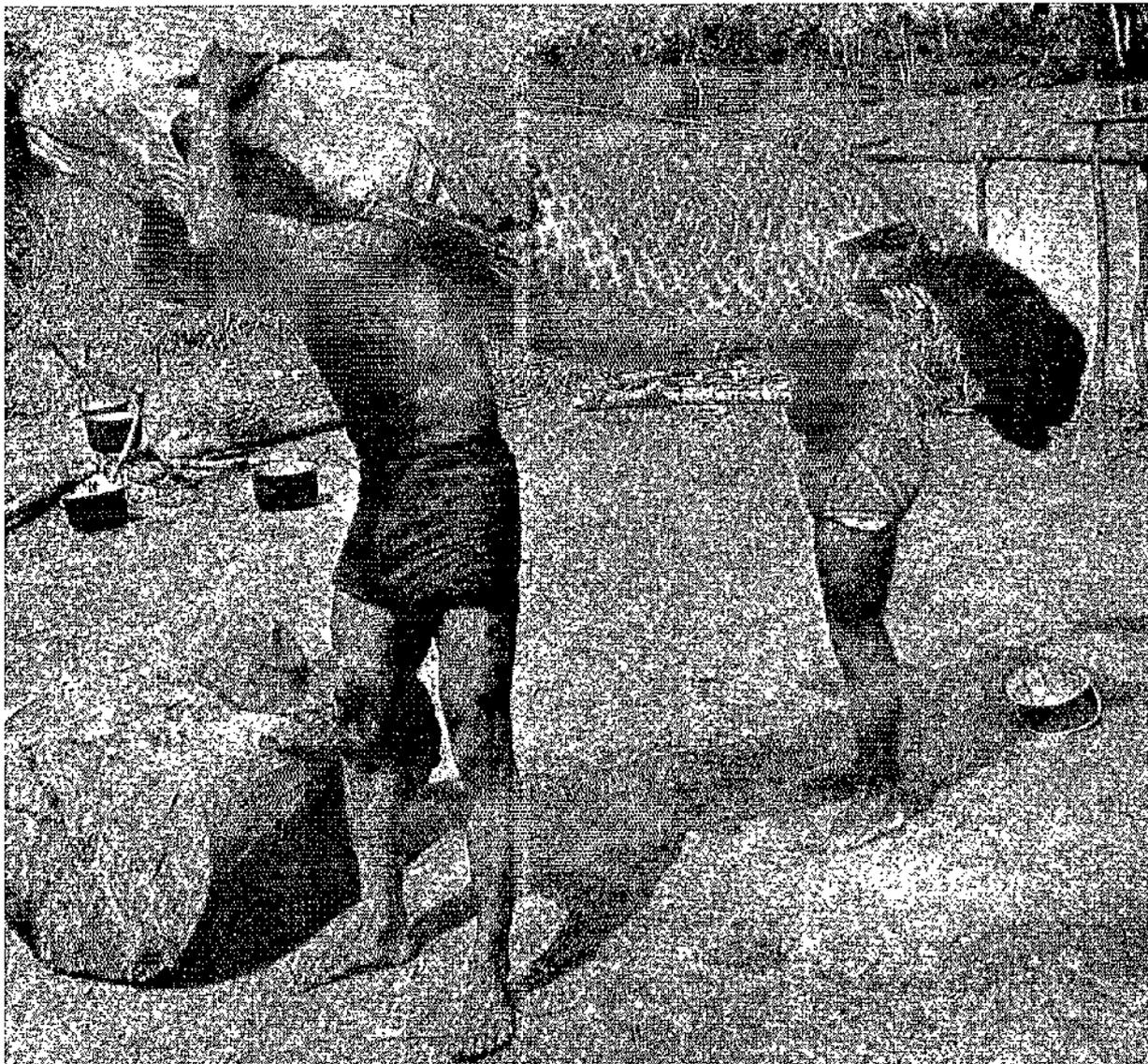
Habitat.

Arapaima est un poisson de forêt équatoriale de l'Amazonie (Brésil, Pérou, Colombie, Venezuela). Il existe aussi dans les Guyanes mais ne semble pas pénétrer dans le bassin de l'Orénoque (qui pourtant communique avec celui de l'Amazonie). C'est un poisson d'eau chaude (entre 25° à 31°

centigrades le plus souvent) qui se plaît dans l'eau « noire » de forêt et les biefs calmes. On ne le trouve pas dans les biefs à fort courant dont les eaux sont chargées d'argile.

Mode de vie.

Arapaima nage généralement à mi-profondeur mais de temps en temps se repose sur le fond. S'il est en danger, il peut faire des sauts extraordinaires. Souvent, sans raison apparente, il sort de l'eau et se laisse tomber latéralement en faisant un très fort bruit de battoir. Comme son corps est recouvert d'une mucosité abondante il peut, malgré sa grande taille, se mouvoir dans très peu d'eau. Ceci d'autant plus qu'*Arapaima* est un poisson à double respiration : son appareil branchial est peu développé tandis que la vessie gazeuse,



Paiche (Arapaima gigas) capturé en Amazonie péruvienne (cliché dû à la courtoisie du Ministère de Pesqueria, Lima).

qui communique avec l'œsophage, fonctionne comme un poumon. L'*Arapaima* adulte ne reste pas plus de 10 à 15 mn sans prendre de l'air. Cette durée est portée à 40 mn si le poisson se sent menacé. Les jeunes prennent l'air plus fréquemment et les alevins montent à la surface toutes les 2 ou 3 secondes.

Régime alimentaire.

L'*Arapaima* est carnivore et se nourrit de proies vivantes. Il chasse de nuit et attrape ses proies par une forte succion de la bouche. L'eau absorbée par la succion en même temps que le poisson est rejetée par les ouïes. Même les poissons pourtant bien cuirassés de la famille des *Loricariidae* semblent appréciés par l'*Arapaima*, qui les écrase

dans sa bouche osseuse. Il semble consommer aussi des crevettes et on trouve quelquefois des restes de plantes dans son estomac.

En captivité *Arapaima* accepte des poissons morts ainsi que de la chair hachée.

Reproduction.

L'appareil reproducteur de l'*Arapaima* se différencie de celui des autres poissons car la femelle n'a qu'un seul ovaire. Pour le mâle, les testicules sont de taille inégale, seul le testicule gauche se développe l'autre restant atrophié.

A l'époque de la reproduction (décembre à mars, dans le bassin de l'Amazonie, correspondant à la saison des pluies) le dessus de la tête et la région dorsale du mâle deviennent noirs tandis que les

côtés et le ventre prennent la teinte rouge qui a donné au poisson son nom vernaculaire en langue indienne. La femelle change moins de couleur et prend une nuance châtain clair. Mâle et femelle construisent le nid qui a environ 30 cm de diamètre sur 20 cm de profondeur dans la terre argileuse en eau peu profonde (50 cm) et sans végétation. Les alevins restent cinq jours dans le nid jusqu'à résorption de la vésicule vitelline (un comptage d'une ponte effectué au Brésil en 1948 a donné 11.408 alevins). Ensuite ils sortent et nagent en groupe autour de la tête du mâle qui les prend en charge. A l'âge de 40 jours, lorsque les alevins ont 8 à 10 cm de longueur ils peuvent être séparés des parents et élevés en étangs.

Maladies.

L'*Arapaima* est fréquemment parasité par des vers nématodes sans que cela semble tirer à conséquence.

Pisciculture.

La pisciculture de l'*Arapaima* est relativement aisée. Le poisson se reproduit en captivité. On sépare les alevins des parents à l'âge de 40 jours,

lorsque leur longueur atteint 8 à 10 cm ; la nourriture artificielle peut alors leur être administrée. Les alevins sont, comme les adultes, carnivores, mais n'exigent pas de proies vivantes et peuvent donc être nourris avec des crevettes, du plancton, du poisson ou de la viande coupés en morceaux de grosseur appropriée à leur taille.

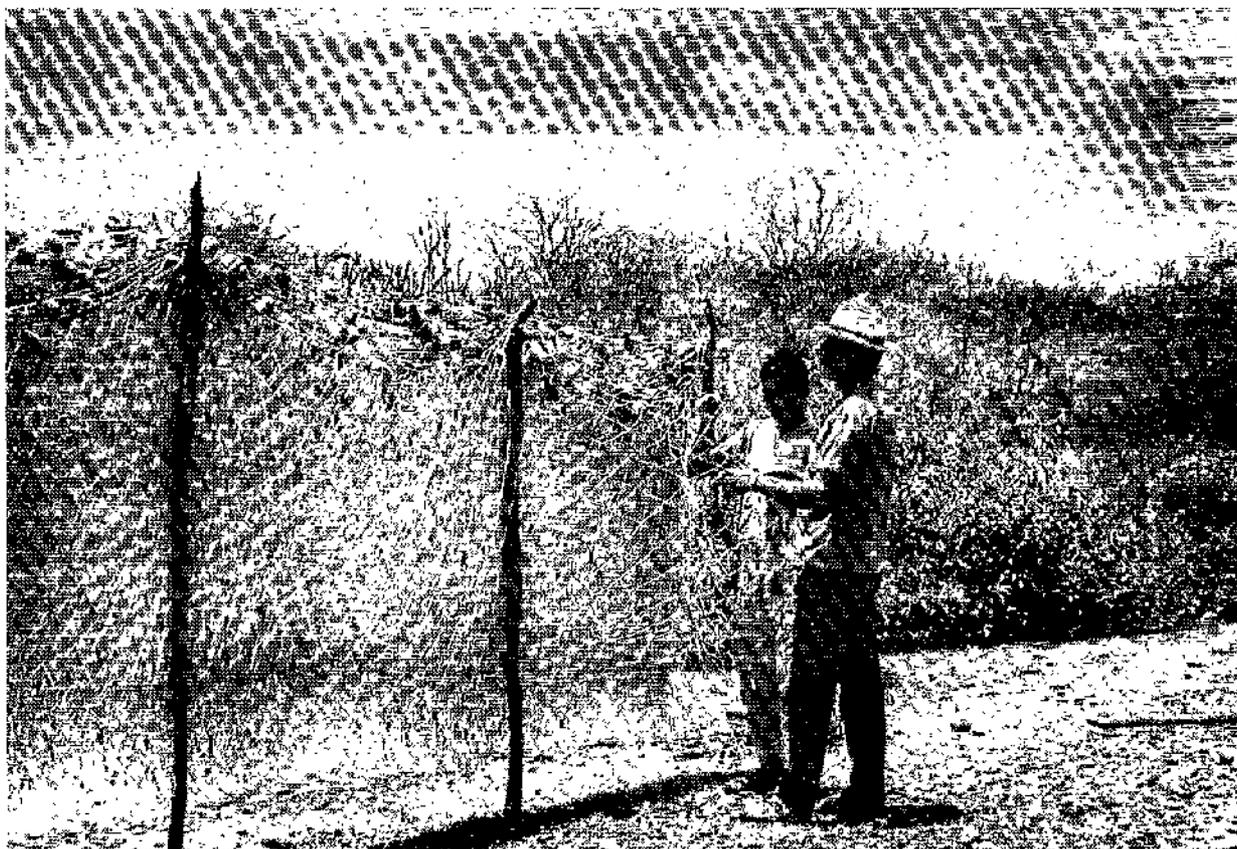
La croissance est très rapide, mais les renseignements sur celle-ci sont assez rares. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant car l'*Arapaima* est difficile à utiliser en pisciculture intensive en raison de son régime carnivore. Peut-être pourrait-on essayer de lui faire absorber des aliments en granulés, incluant des protéines végétales. L'essai reste à faire.

Par contre en pisciculture extensive ou de repeuplement, l'*Arapaima* est utilisé et fort apprécié des pêcheurs. Il contribue certainement à l'équilibre de la faune des lacs artificiels mais seules des analyses systématiques de contenus stomacaux pourraient préciser comment. Or, ces analyses sont difficiles à réaliser en raison de la grande taille des exemplaires capturés, et aussi de leur rareté relative.

Néanmoins cette introduction de l'*Arapaima* dans les lacs artificiels constitue une belle réussite tout à l'honneur des chercheurs brésiliens et péru-

Filet à Pirarué, dans Ceará, Brésil.

Photo J. Bard.



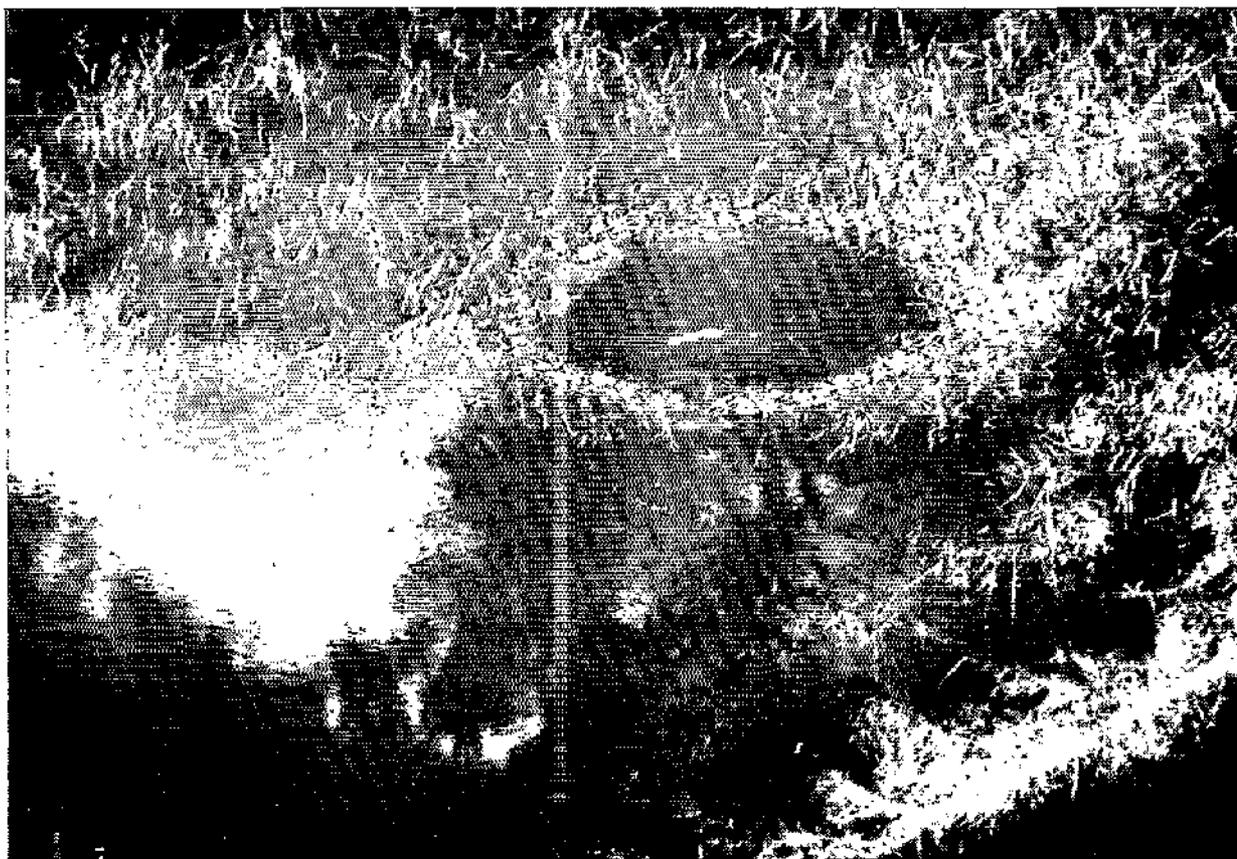


Photo J. Lemasson.

Nid d'*Heterotis niloticus*.

viens (*). Cette pisciculture extensive de l'*Arapaima* offre en outre l'intérêt de protéger cette intéressante espèce qui est trop facile à harponner lorsqu'elle est dans son milieu naturel. Cependant

lorsque l'on compare le développement du bassin de l'Amazonie avec le chiffre de la population de pêcheurs, l'on peut avancer l'opinion que le péril n'est pas immédiat.

2) HETEROTIS NILOTICUS

Le cousin africain d'*Arapaima* est de dimensions plus modestes que son parent sud-américain car les plus grands spécimens connus ne dépassent guère 10 kg, ce qui est néanmoins honorable. Il n'a pas non plus ses belles couleurs et se contente d'un gris noirâtre avec quelquefois des teintes marron et des taches noires.

Habitat.

L'*Heterotis* est un poisson d'eau soudano-sahé-

lienne et son aire d'origine recouvre le Sénégal, le Mali, le Niger et le Tchad. Nous verrons plus loin que la pisciculture l'a fait beaucoup voyager. C'est un poisson d'eau chaude encore que la partie septentrionale de son habitat subisse certaines baisses de température de l'air en hiver (novembre à mars). Il ne s'acclimata pratiquement pas dans les eaux plus froides d'altitude. Les eaux qu'il fréquente sont soit claires, soit chargées en argile ou limon. La turbidité de l'eau ne semble pas le gêner.

Comme l'*Arapaima*, il ne vit guère qu'en eau calme. Les zones envahies d'herbes aquatiques (*Vossia*, *Echinochloa*) ont la faveur de l'*Heterotis* qui y trouve outre des facilités de nourriture, des matériaux pour son nid et une protection pour ses jeunes.

(*) L'autre poisson sud-américain de la famille des *Osteoglossidae*, *Osteoglossum bicirrhosum*, n'a pas fait l'objet de recherches suivies. Il est moins intéressant qu'*Arapaima*, sa taille étant plus modeste et il présente l'inconvénient d'être lui aussi carnivore.



Heterotis niloticus pêché dans le lac Tchad.

Photo Blin.

d'air est la même que celle d'*Arapaima*. Privés d'air, les jeunes alevins d'*Heterotis* meurent en quelques minutes (il suffit pour le vérifier de les mettre dans un récipient fermé rempli d'eau jusqu'au couvercle).

Régime alimentaire.

Dans son habitat naturel, l'*Heterotis* se nourrit de très petites proies : zooplancton, periphyton ou très petits animaux. En captivité, il est très omnivore et s'accommode de tous les déchets utilisés en pisciculture à l'exception des végétaux verts.

Reproduction.

La femelle de l'*Heterotis* présente la même anomalie ovarienne que celle d'*Arapaima*. A l'époque de la reproduction qui coïncide avec la saison des pluies (juillet à octobre dans l'hémisphère Nord), les parents (qu'il est pratiquement impossible de différencier) font un nid de forme cylindrique d'environ 80 cm de diamètre dans les herbes en eau peu profonde (50 cm à 1 m). Les alevins restent quelques jours dans le nid jusqu'à résorption de la vésicule vitelline puis nagent en groupes accompagnés par un des parents. Les très jeunes alevins se prennent facilement à l'épuisette mais sont très difficiles à élever. En revanche, lorsque les poissons atteignent une dizaine de centimètres et pèsent environ 50 g (à l'âge de 60 jours environ) ils peuvent être séparés des parents et élevés en pisciculture.

Maladies.

Tout comme l'*Arapaima*, l'*Heterotis* est fréquemment parasité par des vers nématodes, sans conséquence notable jusqu'à présent.

Pisciculture.

L'*Heterotis* se reproduit facilement en captivité à ceci près qu'il est très difficile d'isoler les couples et que, dans les étangs de reproduction il semble qu'il faille charger un nombre suffisant de poissons pour obtenir une répartition relativement égale des sexes, le poisson étant monogame. A Madagascar on a pu obtenir la séparation des couples en disposant dans l'étang des compartiments en bambou à cloisons mobiles mais il n'a pas été possible d'identifier les sexes à l'examen externe.

Mode de vie.

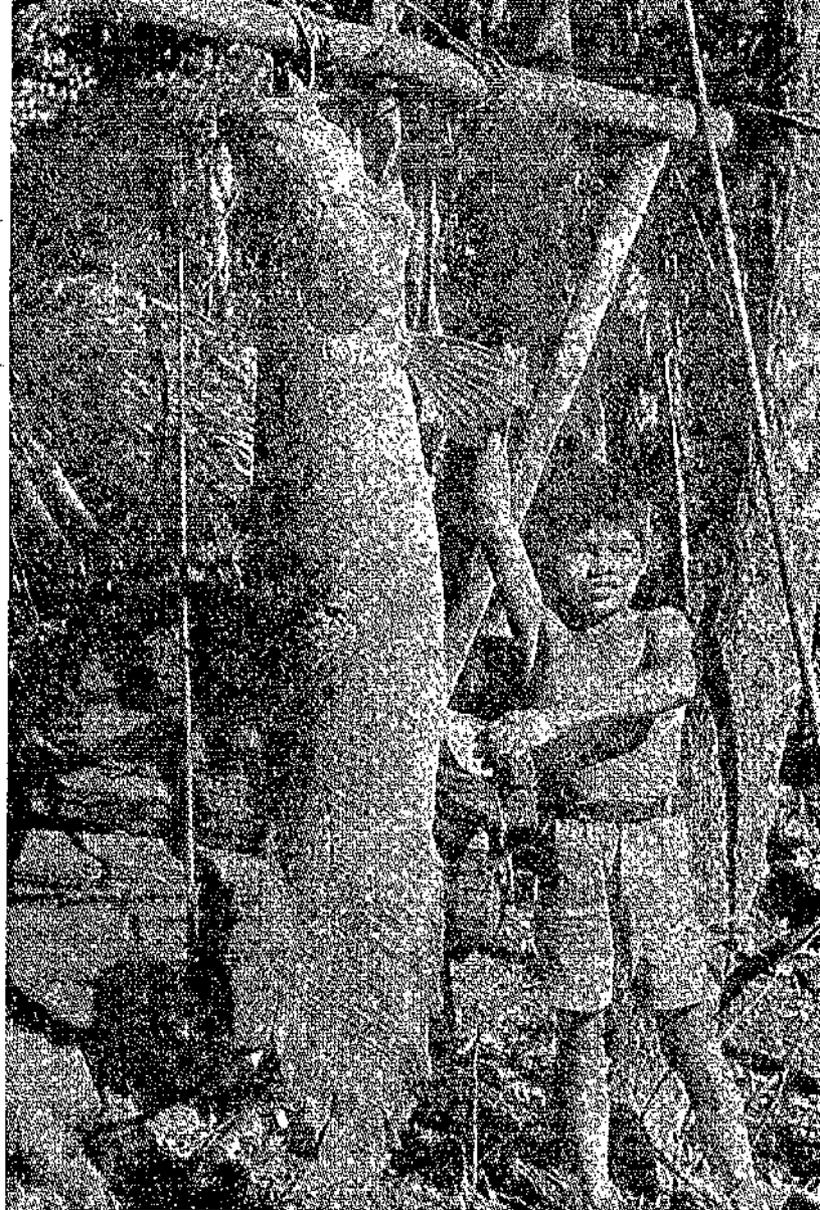
Le mode de vie d'*Heterotis* est pratiquement identique à celui d'*Arapaima*. *Heterotis* nage généralement à mi-profondeur mais peut faire des sauts extraordinaires (jusqu'à 12 m en longueur) s'il est en danger. Il fait le même bruit de battoir que l'*Arapaima* en se laissant tomber latéralement à la surface de l'eau et sans plus de raison apparente que son homologue. Il est de même couvert d'une mucosité abondante et peut se mouvoir dans très peu d'eau, phénomène que connaissent bien les pisciculteurs qui le retrouvent dans un filet d'eau lorsqu'ils vident leurs étangs. L'*Heterotis* a une respiration double : les branchies sont peu développées, la vessie gazeuse qui communique avec l'œsophage est fortement vascularisée et fait office de poumon. La fréquence de prise

*Pêche (Arapaima gigas). Amazonie péruvienne.
(Dû à la courtoisie du Ministère de Pesqueria, Lima.)*

On a élaboré différentes hypothèses pour expliquer la mortalité des très jeunes alevins sans qu'aucune ne soit absolument satisfaisante. Cependant, à la lumière des résultats obtenus, il semble qu'on puisse obtenir assez facilement des alevins d'*Heterotis* de taille suffisante pour être élevés séparés des parents en mettant un nombre assez élevé (plusieurs dizaines) de poissons adultes (à partir de 2,5 kg) dans un grand étang (5.000 m² au moins). On observe les nids et la sortie des nuages d'alevins et quand ceux-ci ont atteint une taille suffisante, on les attrape à l'épervier.

Cette méthode est efficace et permet l'obtention d'une fourniture régulière d'alevins de bonne qualité mais elle requiert un grand étang, un nombre élevé de géniteurs, l'observation continue des pontes par un spécialiste exercé, un bateau et les services d'un bon lanceur d'épervier. C'est d'ailleurs en général le pêcheur qui effectue les observations. On peut utiliser simultanément et sans inconvénient l'étang pour une autre production, de *Tilapia* par exemple, à condition de tenir compte du cycle de reproduction des *Heterotis* pour le rythme des vidanges.

On dit que l'*Heterotis* résiste mal à la prédation, c'est peut-être vrai lorsque les très jeunes alevins sont isolés mais lorsqu'ils sont en compagnie de leurs parents, ceux-ci les défendent si efficacement qu'ils résistent même à l'impact d'un prédateur aussi féroce qu'*Hemichromis fasciatus* alors que celui-ci détruit sans appel les alevins de *Tilapia*.



La croissance.

Elle est très variable entre alevins de même âge : l'on peut voir certains alevins d'un an peser 2 kg et plus (un poids record de 3,5 kg a été atteint à cet âge) alors que d'autres restent bien au-dessous de 500 g, mais dans l'ensemble la croissance est rapide si les poissons sont convenablement nourris et s'ils disposent de suffisamment d'espace. Par exemple à Nkongsamba au Cameroun 4 *Heterotis* de 100 g placés dans un étang de 100 m² ont donné en un peu moins d'un an un poids total de 12 kg. Ce résultat est d'ailleurs exceptionnel : pratiquement faute de disposer de suffisamment d'alevins ; faute aussi de pouvoir isoler les étangs, on élève l'*Heterotis* en association avec le *Tilapia* ce qui n'est peut-être pas toujours avantageux.

Pisciculture.

En pisciculture, l'alimentation d'*Heterotis* est semblable à celle des *Tilapia* omnivores : il s'accom-

mode de déchets alimentaires ou de déchets d'industries agricoles de toutes sortes d'autant mieux que ceux-ci sont plus riches en protéines.

La pisciculture intensive de l'*Heterotis* a été rapidement populaire au Cameroun et en République Populaire du Congo où les pisciculteurs, séduits par la grande taille du poisson, n'hésitaient pas à payer un alevin de bonne taille de 50 à 100 F CFA. Cependant, la quantité d'alevins disponibles étant limitée et toujours inférieure à la demande, l'*Heterotis* est rarement élevé à l'état pur et peu de renseignements ont été recueillis sur les productions qu'il a fournies en pisciculture villageoise de type intensif.

La diffusion de l'*Heterotis* à travers les stations ou étangs de pisciculture d'Afrique au Sud du Sahara a eu une conséquence assez inattendue. En effet, cette espèce qui peut vivre dans très peu d'eau et respirer l'oxygène de l'air s'est évadée des étangs et s'est répandue dans des biefs où elle

n'existait pas si bien que son aire s'est considérablement étendue.

La première diffusion doit concerner les lagunes du Bas-Dahomey où la présence assez insolite de l'*Heterotis* résulte sans doute d'une introduction ancienne. Depuis 1957, l'*Heterotis* a colonisé le bassin du Nyong au Cameroun, le bassin de l'Ogooué et le bassin inférieur du fleuve Zaïre (Congo) peut-être aussi certains bassins côtiers de Madagascar. Les résultats de ces introductions accidentelles sont très variables. Si l'*Heterotis* trouve un habitat d'eau tranquille enherbée à sa convenance, il prospère. C'est le cas des marais du Nyong au Cameroun où l'absence de grands prédateurs tels que *Lates* ou *Hydrocyon* favorise son expansion. Par contre, dans le bassin du Zaïre l'impact de l'*Heterotis* sur la pêche semble assez limité encore que les captures soient fréquentes dans le Pool Malebo (Stanley Pool).

Naturellement cette facilité d'adaptation de l'*Heterotis* a été utilisée en pisciculture extensive et en République de Côte-d'Ivoire il a été introduit avec succès dans les lacs artificiels du Kan

et d'Ayamé puis dans le grand lac de Kossou. Son introduction est d'ailleurs facile, les alevins de taille convenable voyagent bien et s'acclimatent très rapidement.

Que faut-il penser de cette manipulation volontaire ou non de l'espèce soudano-sahélienne qu'est l'*Heterotis* ? Si pour le moment son avenir en pisciculture intensive ne semble pas assuré, c'est certainement une excellente espèce de pisciculture extensive à condition que les eaux soient assez chaudes, ce qui exclut les eaux situées à une altitude supérieure à 900 m environ. Quant à son apparition dans divers biefs fluviaux le bilan est dans l'ensemble très largement positif, n'en déplaise aux conservateurs trop rigoristes de la nature. Son explosion dans les marais du Nyong a été un véritable coup de fortune pour les pêcheurs locaux qui le vendent fort cher sur les marchés d'Akonolinga, Mbalmayo et même Yaoundé. Il est de même très prisé par les pêcheurs du Pool Malebo (Stanley Pool) sur le Zaïre (Congo). Par contre, il est moins apprécié semble-t-il, au Gabon, à tort, car sa chair est excellente et les pêcheurs du lac Tchad le savent bien qui en font leur met favori.

* * *

En somme on peut estimer que deux au moins des genres de la famille des *Osteoglossidae* font beaucoup de bruit pour une importance systématique bien faible. L'Afrique a l'avantage d'avoir l'*Heterotis* omnivore donc *a priori*, facile à élever, l'Amérique du Sud a l'avantage différent d'avoir en l'*Arapaima* le plus grand poisson d'eau douce

connu qui joue un rôle déjà important en pisciculture extensive et dont l'utilisation pourra sans doute encore s'accroître : son régime carnivore peut faire de lui un excellent transformateur de poisson inutilisable ou de peu de valeur en excellents filets de « Pirarucu » ou de « Paiche ».

BIBLIOGRAPHIE

Arapaima.

- FONTENELE Osmar. — Contribution to the biology of the pirarucu *Arapaima gigas* (Cuvier) in captivity. D. N. O. C. S. Fortaleza (Ceará) Brasil, Publicação n° 177, série 1-C.
- SANCHEZ Jorge R. — El Paiche, gigante del Amazonas. Documenta, Lima, Peru.

Heterotis.

- RAKOTOMANAMPISON A. — Premiers résultats sur l'acclimatation de l'*Heterotis niloticus* à Madagascar. Ministère de la Forêt et du Reboisement National, Tananarive 1965, mimeographie.
- REIZER Chr. — Influence de la nourriture artificielle sur la croissance d'*Heterotis niloticus* Ehr. pendant la vie préadulte. C. T. F. T., 1965, mimeographie.
- DE KIMPE P. — Observations sur l'alevinage d'*Heterotis niloticus* au cours de la saison 1966 à Bouaké. C. T. F. T., 1967, mimeographie.
- REIZER Chr. — Les causes des mortalités massives des jeunes alevins d'*Heterotis niloticus* Ehrenberg. Centre Technique Forestier Tropical, 1966, mimeographie.

RÉUNION EURIVOIRIENNE SUR LA PROMOTION DES ESSENCES FORESTIÈRES PEU OU PAS EXPLOITÉES

Une réunion eurivoirienne a été organisée à Abidjan du 18 au 21 octobre 1972 par le Centre Ivoirien du Commerce Extérieur (C. I. C. E.), avec le concours des Services de la Commission des Communautés Européennes, pour étudier le problème de la promotion des essences forestières de la Côte-d'Ivoire peu ou pas exploitées. Les participants, tant du côté Ivoirien qu'Européen, étaient nombreux et représentaient tous les secteurs touchant le bois. La réunion a été présidée par M. Lambert AMON TANOË, directeur général du C. I. C. E.

D'Europe étaient venus M. Jacques DAVID, représentant des Services de la Commission des Communautés Européennes, et de nombreux représentants des importateurs et des industriels d'Allemagne, de Belgique, de France et d'Italie, ainsi que des représentants d'associations internationales : Association technique internationale des Bois tropicaux (A. T. I. B. T.), et européenne : Union pour le commerce des Bois tropicaux dans C. E. E. (U. C. B. T.).

De Côte-d'Ivoire, assistaient les représentants du secteur public : Commerce extérieur, Secrétariat d'Etat à la Reboisement, SODEFOR, et ceux des Secteurs privés intéressés : exploitants forestiers, producteurs de bois, industriels et exportateurs.

Le Centre Technique Forestier Tropical y était présent : le spécialiste de l'utilisation des bois au Centre de Nogent était venu spécialement à Abidjan pour cette

réunion, à laquelle assistait également le directeur du Centre Technique Forestier Tropical de Côte-d'Ivoire.

Après l'ouverture de la réunion par M. AMON TANOË, le représentant des Commissions des Communautés Européennes a introduit le problème de la promotion des essences peu ou pas commercialisées en résumant les grandes lignes d'un document établi par leurs Services sur ce sujet. Ensuite, différents points de vue ont été exposés par des représentants européens du Commerce et de l'Industrie des bois, les représentants du Centre Technique Forestier Tropical, et des représentants ivoiriens de divers secteurs d'activité.

A la suite de ces exposés, deux commissions ont été formées pour étudier les différents aspects que pouvait comporter cette promotion :

— une première commission, technique, pour sélectionner les essences à promouvoir et examiner les problèmes que pose cette sélection ;

— une seconde commission de caractère plutôt économique, pour élaborer et mettre au point le schéma de l'opération de promotion à entreprendre.

Les travaux de ces commissions, qui ont duré deux jours, ont permis, au cours d'une séance de synthèse, de mettre au point une série de conclusions que nous sommes heureux de publier et qui, après avoir recueilli

Les participants à la réunion.

Photo Fraternité Matin.



l'accord unanime de tous les participants, ont été présentées à M. Jacques TORRO, Secrétaire d'Etat à la Reforestation, lors de la séance de clôture qu'il présidait.

M. TORRO a, à cette occasion, évoqué, quelques-uns des aspects de la politique forestière du gouvernement ivoirien :

Le fait de laisser sur pied à l'exploitation un grand nombre d'arbres qui ne trouvent pas de débouchés commerciaux constitue pour l'exploitation forestière et l'économie ivoirienne toute entière un manque à gagner certain, ceci indépendamment du danger que présente pour l'avenir de la forêt une exploitation trop sélective. Pour y remédier, l'effort de promotion qui doit être entrepris concernera non seulement des essences nouvelles mais également des essences connues, sous-exploitées par rapport aux ressources existantes.

La recherche d'une valorisation optimale des bois a conduit le gouvernement ivoirien à favoriser la naissance d'une industrie de transformation consacrée principalement à la production d'articles semi-finis pour le marché intérieur et pour l'exportation.

En raison de la situation du marché international des bois en grumes cette industrie a connu de graves difficultés d'approvisionnement ce qui a amené le gouvernement à charger les exportateurs de bois de l'approvisionnement des usines de transformation. M. TORRO a tenu à confirmer à ce sujet qu'il ne s'agissait nullement d'une mesure de contingentement des exportations de grumes laissant prévoir un arrêt pur et simple des fournitures, mais qu'au contraire la Côte-d'Ivoire continuera à pratiquer l'exportation de bois en grumes qui reste un élément essentiel de son économie.

La Côte-d'Ivoire garde par ailleurs une attitude favorable à des investissements dans le domaine forestier, mais l'administration désire s'entourer de toutes les garanties pour que les unités créées soient bien adaptées à la fois aux ressources forestières disponibles et aux besoins des utilisateurs.

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION EURIVOIRIENNE SUR LA PROMOTION DES ESSENCES FORESTIÈRES TROPICALES PEU OU PAS EXPLOITÉES

Les Représentants :

- du Gouvernement Ivoirien,
- des Syndicats Ivoiriens des exploitants, des producteurs, des négociants et exportateurs,
- de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux,
- et de l'Union pour le Commerce des Bois Tropicaux dans la Communauté Economique Européenne, réunis à Abidjan du 18 au 21 octobre 1972 ;

Après avoir entendu l'exposé du Représentant du Gouvernement Ivoirien sur le problème de la promotion des essences forestières tropicales peu ou pas exploitées, et après avoir pris connaissance du document établi à ce sujet par les services de la Commission des Communautés Européennes à la demande des Etats Associés ;

Considérant qu'il est du plus haut intérêt pour l'économie ivoirienne et pour la profession en Europe et en Afrique d'entreprendre dans les délais les plus brefs une action commune de promotion des ventes sur le marché européen d'un certain nombre d'essences forestières encore insuffisamment utilisées,

PROPOSENT que :

1° L'opération de promotion des ventes à entreprendre sur le marché européen porte sur deux groupes d'essences :

a) Un premier groupe comprenant les essences suivantes, dont les potentiels sont importants et dont on possède les caractéristiques technologiques :

Essences peu connues.

- Le Fraké.
- Le Dabéma.
- Le Kotibé.
- Le Badi.

Essences connues mais insuffisamment commercialisées.

- Le Fromager.
- L'Iroko.
- L'Amazakoué.
- Le Lingue.
- Le Framiré.
- Le Bahia.

b) Un deuxième groupe comprenant les essences désignées ci-après pour lesquelles des études complémentaires devront être effectuées avant promotion tant en ce qui concerne les potentiels qu'en ce qui concerne les caractéristiques technologiques :

Essences nécessitant des études complémentaires.

- Koto.
- Ako.
- Melegba.
- Faro.
- Aiélé.

Essences totalement inconnues.

- Akossika.
- Kekele.
- Celtis (Lohonie, Ba, Asan...).
- Vaa ou Limball.
- Iatandza.

Les essences du premier groupe feront l'objet d'une action de promotion immédiate.

Celles du deuxième groupe seront promues de la même façon au fur et à mesure de l'avancement des études complémentaires à entreprendre.

2° L'action de promotion se déroule selon le schéma suivant :

SÉLECTION DES INDUSTRIES PARTICIPANT AUX ESSAIS.

L'U. C. B. T. est chargée de communiquer aux fédérations nationales d'importateurs et aux groupements d'industriels des Etats membres des Communautés Européennes des essences sélectionnées et d'établir la liste des industriels qui accepteront de procéder à des essais de fabrication à partir d'échantillons de ces essences.

Cette liste devra comprendre deux industriels par secteur d'activité et par Etat membre des Communautés Européennes.

Les industriels sélectionnés devront préciser :

- a) la nature des fabrications qu'ils souhaitent entreprendre dans chacune des essences considérées ;
- b) le volume de bois nécessaire à leurs essais ;
- c) la présentation (grume, sciage, placage, etc...) sous laquelle ils désirent recevoir le bois.

L'U. C. B. T. communiquera au Centre Ivoirien du Commerce Extérieur dans les meilleurs délais et, en tout état de cause avant le 31 janvier 1973, les informations

nécessaires en vue de la livraison aux industriels intéressés de bois demandés.

Cette communication devra comporter notamment :

- a) la raison sociale et l'adresse des entreprises ;
- b) les lieux exacts où les bois devront être livrés ;
- c) les quantités et les présentations à fournir pour chaque essence ;
- d) la nature et les qualités des fabrications qui seront réalisées à titre d'essai ;
- e) les délais dans lesquels les industriels s'engagent à réaliser ces essais.

CONDITIONS DE LIVRAISON DES BOIS DESTINÉS AUX ESSAIS.

Les bois seront livrés à leurs destinataires dans un délai maximum de trois mois à compter de la réception des commandes transmises par l'intermédiaire de l'U. C. B. T.

Ces fournitures sur lesquelles les taxes à l'embarquement ne seront pas prélevées seront facturées aux destinataires à un prix promotionnel par les soins du Syndicat Ivoirien des Exportateurs.

Le Conseil Ivoirien des Chargeurs en collaboration avec les Exportateurs ivoiriens et les importateurs européens interviendra d'autre part auprès des Conférences et des Compagnies maritimes pour obtenir des conditions de transport préférentielles.

Les Industriels européens prendront à leur charge l'acheminement des grumes du port d'embarquement jusqu'aux usines.

RÉALISATION DES ESSAIS.

Les essais qui seront réalisés dans les meilleurs délais et, en tout état de cause dans les six mois suivant la livraison des échantillons de bois seront suivis par les instituts et centres de recherche de chacun des états membres des Communautés Européennes qui présenteront leurs rapports conjointement avec les industriels concernés au Centre Ivoirien du Commerce Extérieur et en communiqueront les résultats à la presse spécialisée.

Les industriels conserveront un spécimen de chacune des fabrications réalisées par leurs soins et qui seront destinées à être exposées ultérieurement à des fins publicitaires jusqu'au moment où elles seront prises en charge par le Centre Ivoirien du Commerce Extérieur ou, pour le compte du Gouvernement Ivoirien, par les services de la Commission des Communautés Européennes.

Les industriels ivoiriens réaliseront de leur côté un certain nombre d'essais à partir des mêmes essences.

EXPOSITION DES FABRICATIONS RÉALISÉES.

En vue d'atteindre ensuite tous les professionnels utilisateurs de bois (industriels qui n'auront pas participé aux essais, architectes, promoteurs immobiliers et entrepreneurs), les fabrications réalisées seront exposées notamment dans les salons spécialisés et les maisons du bois et, plus généralement, en tout autre lieu adéquat.

INFORMATION ET PROMOTION.

Le rapport et les présentes conclusions de la réunion eurivoirienne sur la promotion des essences forestières tropicales peu ou pas exploitées seront adressés à toutes les organisations et unions de professionnels européens ainsi qu'aux revues spécialisées et à la grande presse en vue d'une diffusion aussi large que possible.

Afin de renseigner rapidement les professionnels sur les caractéristiques technologiques et les conditions d'utilisation des essences sélectionnées, le Gouvernement Ivoirien étudiera la possibilité de faire procéder à l'établissement :

a) de fiches d'information commerciale comportant, chacune, un échantillon de l'essence à laquelle elle se rapporte ;

b) de fiches technologiques fournissant toutes indications utiles sur les problèmes posés aux industriels pour l'utilisation des essences sélectionnées.

Les résultats des essais constatés conjointement par les industriels et les centres techniques feront l'objet d'une publication sous forme de brochure à l'intention des diverses catégories de professionnels intéressés.

Le Centre Ivoirien du Commerce Extérieur, en liaison, le cas échéant, avec les services compétents de la Commission des Communautés Européennes, suivra le déroulement de l'opération de promotion définie ci-dessus et apportera son concours en tant que de besoin à l'U. C. B. T. aux centres techniques européens et aux autres organisations professionnelles.

La réunion eurivoirienne propose par ailleurs que :

3° Le Gouvernement Ivoirien prenne les dispositions nécessaires pour compléter dans les meilleurs délais les inventaires des potentiels des essences forestières pour lesquelles ces renseignements font encore défaut.

4° Le Gouvernement Ivoirien crée un laboratoire de recherche technologique en Côte-d'Ivoire, en vue de procéder de façon permanente à l'étude sur place et dans les conditions locales, de l'utilisation d'essences encore inemployées.

5° Le Gouvernement Ivoirien fasse procéder, en relation avec l'A. T. I. B. T., à une étude sur la normalisation et le conditionnement des bois ivoiriens et prenne, le cas échéant, toutes dispositions utiles à leur amélioration.

6° Le Gouvernement Ivoirien étudie le dossier qui lui a été remis relatif à l'éventuelle création à Trieste d'un dépôt commercial de grumes et de sciages des essences sélectionnées.

Exprime le vœu que, compte tenu de l'importance capitale que ces opérations revêtent pour l'économie ivoirienne et du fait que les dépenses qu'elles entraîneront relèvent fatalement pour partie de la Puissance Publique, le Gouvernement Ivoirien fasse recours à l'assistance des organisations d'aide extérieure et, notamment, dans le cadre de l'Association C. E. E. - E. A. M. A., à celle du Fond Européen de Développement pour les opérations à mener dans les États membres des Communautés et à celle du Programme des Nations Unies pour le Développement pour les opérations à mener dans les autres États.